Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

ID: 059-215901224-20230612-05_12062023-DE

République Française Département du Nord



Arrondissement de CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 JUIN 2023

OBJET: N° 5

RAPPORTEUR: Madame GAILLARD

INTITULE: DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER 7 RUE DU PAON CORRESPONDANT A L'ANCIENNE ECOLE SUPERIEURE D'ARTS ET **UN ANCIEN ATELIER**

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 6 Juin 2023 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE: 39

MEMBRES PRÉSENTS:

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI;

Mme DELEVALLÉE Maire-Adjointe;

M. F. WIART; Mme GAILLARD; M. P.A VILLAIN; Mme LABADENS; M. MOAMMIN; M. L. WIART; Mme WIART; M. SIMEON; M. DOBREMETZ Adjoints au Maire; M. BAVENCOFFE; Mme BILBAUT; M. DEVILLERS; Mme POMBAL; Mme CARDON;

Mme LIÉNARD; Mme CAFÉDE; Mme SAYDON; M. LAURENT; M. TRANOY; Mme BRIQUET; Mme BERTELOOT; M. SIEGLER Mme CHATELAIN; Mme DESMOULIN; M. DERASSE; Mme BURLET; M. PHILIPPE; Mme DESSERY

MEMBRES ABSENTS EXCUSÉS:

Mme DEMONFAUCON qui a donné procuration à Mme GAILLARD Mme DROBINOHA qui a donné procuration à Mme LABADENS M. BARTKOWIAK qui a donné procuration à M. LE MAIRE M. FLAMEIN qui a donné procuration à Mme LIENARD M. VAILLANT qui a donné procuration à M. DOBREMETZ M. MAURICE qui a donné procuration à Mme DESMOULIN M. LEROUGE qui a donné procuration à Mme BURLET Mme CHARPENET

M. SIMPERE

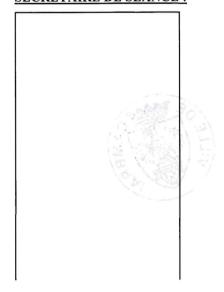
SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Alban DOBREMETZ

Mesdames, Messieurs,



L'ensemble immobilier situé 7 rue du Paon a abrité jusqu'en 2015 l'Ecole Supérieure d'Arts et un atelier. Ces deux immeubles sont situés, respectivement, sur les parcelles cadastrées AS654 (597 m2) et AS694 (731 m2).



Le premier, érigé sur 5 niveaux en 1961, a abrité l'Ecole Supérieure d'Arts et deux logements de fonction avec pour usage principal des salles d'enseignement.

Vacant depuis que l'école a été transférée en 2015 rue de Rambouillet, son état nécessite une rénovation très importante.

Le second, enclavé, est bâti en plain-pied. Il a été acquis en 1972 et a abrité, en son temps, un atelier d'arts plastiques. Il est également inoccupé depuis plusieurs années.

L'association LES PAPILLONS BLANCS a fait part de son intérêt pour cet ensemble immobilier. Au préalable, il est nécessaire de procéder à sa désaffectation, justifiée par l'interruption de la mission de service public depuis le départ de l'Ecole Supérieure d'Arts, puis, à son déclassement du domaine public.

Compte tenu des éléments présentés ci-dessus, il vous est demandé de bien vouloir :

- acter la désaffectation de l'ensemble immobilier situé 7 rue du Paon (parcelles cadastrées AS654 de 597 m2 et AS694 de 731 m2) colorisé sur le plan joint ;
- approuver son déclassement du domaine public communal pour l'intégrer dans le domaine privé de la commune,
 - autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et formalités y afférant.

Adopté à l'unanimité des votants.

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

ID: 059-215901224-20230612-05_12062023-DE

Publié le : 21 Juin 2023 à 07:34

Suivent les signatures Pour extrait conforme Le Maire de Cambrai,

Le secrétaire de séance M. Alban DOBREMETZ

Pour le Maire, Mme Dominique GAILLARD Adjointe au Maire déléguée au Cadre de Vie, à l'Environnement et aux Travaux